

**Commission 5**  
**VOIRIES , CHEMINS RURAUX CIRCULATION, SIGNALÉTIQUE, LOGISTIQUE FETES ET CEREMONIES**

**Date : 14 novembre 2008**

**Ordre du jour :**

**LA CIRCULATION**

*Réunion organisée par K Tavernier, en l'absence de JJ Levadoux.*

**ETAT DES LIEUX**

- Définition des axes principaux de Ménérol et des cheminements les plus courants (pour les voitures, cyclistes et piétons)

- Lieux de stationnements et de

Circulation problématiques (manque de places de parking, voitures sur les trottoirs, voie ferrée, etc...)

**PROPOSITIONS**

Avant propos : dans nos propositions, penser à intégrer les développements futurs de Ménérol.

- Envisager Ménérol avec une autre circulation (sens uniques , 30 à l'h sur tout Ménérol,...)

- Réfléchir sur la circulation des piétons et cyclistes (mieux réglementer le stationnement par du marquage au sol pour libérer les trottoirs, diminuer la vitesse en alternant le stationnement et en réalisant des "entraves", ...)

- Stationnement (à cheval sur le trottoir, alterné sur la voie, nouveaux lieux de parkings, ...)

- Comment intégrer les contraintes de circulation et stationnement à notre PLU ?

- Comment faire participer les mitrodaïres (organiser des rencontres par quartier sur le thème de la circulation, le combiner à d'autres sujets en cours , ...) ?

Nom	P/A/E	Nom	P/A
Jean Jacques LEVADOUX	E	Laurence SURZUR	P
Jean Charles BOUILHOL	A	Karine TAVERNIER	P
Christine CHALARD	P		
Jean Paul CHERVALIER	A	Marie Christine AUBERT	-
Aristide DA SILVA	E	Philippe COUTURIER	-
Nadine DE CARVALHO	P	Jérôme DE ABREU	-
Philippe GANNE	P	Isabelle JOUVE	-
Virginie MERLE	P	Michel LAURENT	P
Pascal MIGNOTTE	P	Myriam VALLERY	-
Abel PASTOR	A	Alain VASSORT	-

**Compte Rendu :**

**Avant propos : méthode de travail**

**Diagnostic :**

L'équipe s'est entendue pour, avant toute chose, établir un diagnostic. Etape laborieuse mais indispensable pour avoir une vue d'ensemble et réaliser un bilan régulier des points restant à traiter.

**Documentation et suivi des projets :**

Karine T et Nadine DC ont présenté différents documents de travail (papier, internet). Il a été entendu que tous les liens sont consultables ici :

[http://www.menetrol.fr/article.php3?id\\_article=134](http://www.menetrol.fr/article.php3?id_article=134). Ils sont aussi dans un classeur, au format papier, salle des élus.

La réglementation étant capitale dans le domaine de la circulation, il est nécessaire que nous nous documentions tous sur ce sujet. A noter depuis cette réunion Laurence S a fait une recherche

documentaire sur le sujet (site certu) et un pré-tri afin d'enrichir notre bibliographie, mais sans l'encombrer inutilement.

Le suivi des projets en cours (devis, rendez-vous) sera également réalisé via le classeur et le site de Ménérol ici : [http://www.menetrol.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=170](http://www.menetrol.fr/rubrique.php3?id_rubrique=170)

Il est donc utile de les consulter assez fréquemment.

### **Priorités et projets à démarrer en conséquence :**

Suite au diagnostic nous avons défini :

- les priorités et donc les projets
- les équipes projets et le coordinateur par équipe.

### **Réflexion globale sur le plan de circulation de Ménérol :**

L'équipe envisagera plusieurs solutions, pour comparer efficacité et coût pour la collectivité.

Nous allons également réfléchir globalement à ce que pourrait être la circulation à Ménérol tous ensemble en vue du PAB (plan d'aménagement du Bourg) et plus.

Note : Il est important de réfléchir à la circulation globalement sans tout de suite chercher à trouver des solutions pour chaque problème, individuellement (ex il y a un problème de priorité croisement rue du Clos Jonville-rue du Château d'eau, on pourrait mettre un panneau de rappel de priorité mais si finalement on met la rue du Château d'eau en sens unique, il faudra l'enlever...)

### **Diagnostic de la circulation à Ménérol (piétons, vélos, voiture)**

**Nous avons commencé en partant de Route de St Beauzire à Carrefour.**

#### **Entre le rond-point de St Beauzire, du lot G. Brassens aux environs de l'impasse Voltaire :**

- Pas de trottoirs, difficulté circulation piétonne et vélo
- Vitesse rapide
- Sortie difficile du lot. G Brassens
- Pas de passage piéton officiel pour traverser

#### **En arrivant sur Champs-Bernard :**

- Priorité à droite rarement respectée
- Problème de la voie ferrée :
- Interdiction de tourner rue des Lilas en venant du bourg –parfois- non respectée
- Circulation vélo +piéton difficile

#### **Accès rue des Planches**

- Normalement la rue traversant ce lotissement est en sens unique dans le sens rue des tilleuls → Grande rue, mais certains, en venant de St Beauzire, tourne à gauche et emprunte un sens interdit.

#### **Grande rue**

- 
- Haricot du château d'eau pas très pratique
- Dégagement pour tourner à gauche vers ce haricot, peu pratique
- Nombreux stationnements abusifs sur le trottoir, et donc problème d'accessibilité aux piétons

- Circulation piétons et vélos, difficile
- Avis mitigés sur le « rétrécissement », mais globalement pas de vrai souci
- Dans le sens carrefour mairie, les voitures arrivent trop vite vers l'église et ne respectent pas toujours la priorité à droite, et ils coupent souvent le virage (trop à gauche)

**Route de Riom**

- Le stationnement est gênant aux abords de la gym chinoise
- Problème pour tourner à gauche vers la 4 voies et le contraire en venant de Riom pour prendre l'autre 4 voies. Apparemment nombreux accidents, car les voitures ne s'arrêtent pas et foncent dans la voiture attendant de pouvoir tourner (dû au manque de lumière sous le pont ?)
- Difficulté circulation piétonne et vélo sur cette route (mauvais stationnement, chaussée rétrécie à certains endroits, pas de passages piétons)

**Rue du Clos jonville**

- Tournant très dangereux rue du Clos jonville en venant de la grande rue (croisement difficile)
- Problème de trottoirs (inexistants) et donc de circulation des piétons
- Problème de stationnement
- Mur du pont trop bas

**Rue du Château d'eau**

- Problème de priorité dans le sens rue de la Palène rue du Clos Jonville. La priorité aux conducteurs venant de la rue du Château d'eau est souvent ignorée.
- Problème de trottoirs (inexistants) et d'accessibilité aux piétons
- Problème de stationnement
- Difficulté de croisement de deux véhicules (rue étroite)

**Rue de la Palène du 14 juillet et des tilleuls**

- Vitesse rapide
- Nombreux stationnements abusifs sur le trottoir et pas assez de places, et donc problème d'accessibilité aux piétons, encore plus vers le stade les jours de « matchs »
- Rue des tilleuls, en se dirigeant du cimetière vers le centre bourg, la priorité à droite pour l'impasse tout de suite après le cimetière est peu respectée.

**Route des charmes**

- Vitesse rapide
- Problème d'entrée sortie du lotissement Champs-Bernard avec en plus la coupure de la piste cyclable.

**Ecole**

- Vitesse rapide dans la rue des écoles
- Arrêt devant l'école
- Problème d'accessibilité aux piétons (notamment problème de continuité des trottoirs et de poubelles certains jours)
- Stationnements limités en nombre

## Chantiers prioritaires

### Suite à ce diagnostic que peut-on faire rapidement ?

- **Modifier l'emplacement de ramassage des poubelles gênantes rue des écoles.**

Michel Laurent s'occupe de spécifier les poubelles concernées à la secrétaire de Mairie, compétente dans le domaine, pour action auprès du SBA et des usagers concernés.

- **Agrandir la zone 30 en attendant le PAB.**

En effet même si la zone 30 est appelée à être étendue avec le PAB, ce n'est pas pour demain -> à voir en prochain bureau municipal élargi, Nadine DC fera la proposition suivante :

Mettre le panneau 30 bien avant le virage à l'entrée côté Riom de Ménérol.

A discuter côté Gerzat.

Cette proposition sera suivie d'une délibération en conseil municipal.

## Grande rue

Il a été choisi de traiter la grande rue en priorité.

L'équipe de « pilotage » de ce projet est constituée de :

**Pascal Mignotte** en l'absence de Jean-Jacques Levadoux, et l'ensemble de la commission

- **Résoudre le problème de circulation des piétons et de stationnement gênants.**

Nous avons opté pour un marquage de stationnement à cheval sur le trottoir. A faire valider en bureau municipal élargi.

A mieux déterminer avec le prestataire (entreprise qui réalisera les travaux) afin de prendre en compte la largeur à laisser aux piétons sur le trottoir (en considérant poussettes et handicapés)

-> Prendre rendez-vous vers mi-janvier (**Karine T voit pour ce RV avec JJ**). Avant il est convenu que chacun aille voir de son côté avant la rencontre avec ce prestataire mi-janvier.

Nous en profiterons pour voir s'il est possible de réaliser un marquage au sol au croisement de l'église – style pointillé de séparation de la chaussée- car les véhicules en provenance de Riom coupent dangereusement le virage. Nous envisagerons également le marquage au sol aux environs de la voie ferrée, qui apparemment est effacé côté rue des Lilas.

**La date du rendez-vous sera communiquée dès que fixée.**

## Route de St Beauzire

### *Rappel des problèmes :*

- Pas de trottoirs, difficulté circulation piétonne et vélo
- Vitesse rapide
- Sortie difficile du lot. G Brassens
- Pas de passage piéton officiel pour traverser

### *L'équipe de « pilotage » de ce projet est constituée de :*

**Philippe GANNE**, responsable du suivi de ce projet

Pascal Mignotte

Et Jean-Jacques Levadoux, l'adjoint référent

### *Actions déjà menées :*

Des devis ont été demandés pour la réalisation de trottoirs, passage piétons et pose de ralentisseur.

Le premier devis est d'environ 50000 €. Le ralentisseur (plateau) coûtant à lui seul 20000 €

Philippe et Pascal continuent à prospecter les fournisseurs et à envisager d'autres méthodes de

ralentissement (2 petits plateaux au lieu d'un grand, chicane,...) et de passage piétons (recherche de

méthodes alternatives à la peinture, très coûteuse en entretien, ces recherches pourront être généralisées à l'ensemble de nos projets). Philippe G en profite donc pour se renseigner sur les différents systèmes ralentisseurs, passages piétons, avec les avantages et inconvénients de chacun, ainsi que le coût de revient approximatif. Il nous fera un bilan prochainement, lors d'une prochaine réunion.

#### **A noter :**

Des démarches sont déjà en cours (au sein des commission environnement, voirie et urbanisme) pour améliorer :

- l'accessibilité piétons et vélo en créant une piste cyclable entre la voie ferrée et le rond point de Gerzat (certaines portions existent déjà)

Ces démarches ne semblent pas encore avoir été débattues en Bureau municipal, à suivre donc.

### **Plan de circulation de Ménérol**

Nous avons essayé d'envisager Ménérol avec une autre circulation (sens uniques, 30 à l'h sur tout Ménérol,...). Il est important de prendre connaissance du nouveau code de la rue (intégrant par exemple que tout vélo pourra prendre des sens interdits en zone 30 et que les communes seront obligés d'ajouter cette mention sur les panneaux sens interdits avant 2010).

La circulation des piétons et cyclistes est très difficile sur Ménérol, nous devons réfléchir à l'ensemble du village et traiter spécialement les zones empruntées par absolument tous les mitrodaires. On a effectivement une zone très centrale, délimitée par la mairie, la place de l'église, l'école, la salle polyvalente et le cimetière.

Nous avons travaillé sur un plan (**qui n'est surtout pas une proposition**) établi par Karine T basé sur les principes suivant :

La rue du Clos-jonville doit être en sens unique.

L'axe de la Palène et la rue du 14 juillet doivent être en sens unique (en grande partie) pour réaliser une piste cyclable et permettre ainsi une circulation douce (piétons + vélos) confortable.

Le sens de la rue du 14 juillet a été choisi afin que les parents déposant leurs enfants quittent Ménérol sans passer devant l'école. Par contre la rue des écoles se retrouve dans un sens qui apparemment n'est pas pratique (remarque des usagers -> Virginie, à mieux évaluer).

La place de la mairie est en zone 30. Un rond point remplace le haricot (fluidité d'entrée et sortie).

Le but de ce travail n'est pas d'imposer une certaine vision des choses, mais de mettre en évidence que les contraintes que l'on s'impose, ont vite fait de déterminer l'ensemble du plan. A nous donc de définir nos limites dans nos contraintes mais aussi dans nos capacités ! Veut-on favoriser la circulation douce, quelle implication dans nos modes de vie ? Peut-on le faire en simplement réduisant la voie (du coup croisement de voitures plus difficile, rapidité moindre) ? De plus il semble indispensable de consulter la population et nous le ferons quand le projet de circulation sera plus mûr (de préférence par quartier). Mais auparavant nous envisageons d'ouvrir un forum internet pour que les mitrodaires fassent leur suggestion sur le plan de circulation (à rediscuter).

Pour exercice, un plan vierge est joint à ce compte rendu, ainsi que le plan « exemple ».

Pour la prochaine réunion il serait intéressant que chacun réfléchisse à un plan en intégrant la contrainte : sens unique pour la rue du Clos-jonville et la rue du Château d'eau.

Au sujet de l'intégration des contraintes de circulation et stationnement à notre PLU, le sujet n'a pas été exploré à fond. La question s'est posée, est-il possible de soumettre toute nouvelle création de voirie à l'approbation du conseil municipal, même s'il correspond au PLU, en insérant une clause dans le PLU. Michel se renseigne sur ce point en particulier et mène de toute façon une réflexion sur ce sujet pour le PLU, dans sa commission.